

À LA FQOCF, ON CONCILIE FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES!



ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION

En tant que membres de la direction de la FQOCF, nous reconnaissons l'importance pour les membres de notre équipe de pleinement s'accomplir, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous savons que cet accomplissement passe notamment par l'atteinte d'un équilibre entre les obligations familiales, personnelles et professionnelles de chacune et chacun.

C'est pourquoi nous souscrivons aux meilleures pratiques en conciliation famille-travail-études.



Mesures offertes aux membres du personnel

Afin de pouvoir conserver un bon équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle, les membres du personnel bénéficient des avantages suivants:

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL



Horaire de travail

Les membres du personnel peuvent adapter leur horaire de travail en fonction de leurs obligations familiales ou personnelles.



Semaine comprimée

Il est possible de faire plus d'heures de travail par jour dans le but de comprimer son horaire.



Télétravail

La présence du personnel dans les locaux de la FQOCF doit être d'au moins 40% du temps de travail prévu par période de paie.



CONGÉS POUR RESPONSABILITÉS FAMILIALES



Congés personnels

Les membres du personnel ont accès à 10 jours de congés personnels rémunérés par année (au prorata du temps de travail hebdomadaire).



Congé différé

Les membres de l'équipe ayant cumulé plus de deux ans d'ancienneté peuvent planifier un congé différé.



Temps des Fêtes

En plus des vacances annuelles, la FQOCF offre deux semaines de vacances rémunérées pour la période des Fêtes.

SOUTIEN AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET À LEUR FAMILLE



Télémédecine

Les membres du personnel ont accès à des services médicaux virtuels grâce aux assurances collectives offertes.



Programme d'aide

Les membres du personnel ont accès à un programme d'aide aux employés (PAE) inclus dans leurs assurances.



Emprunt de matériel

Les membres du personnel peuvent emprunter le matériel de la FQOCF pour travailler à leur domicile en remplissant la feuille de prêt de matériel.

ADAPTABILITÉ DE L'ORGANISATION



Comité CFTÉ

La FQOCF a mis sur pied son comité interne qui veille à l'application des mesures de conciliation famille-travail-études (CFTÉ).



Droit à la déconnexion

Aucun membre du personnel ne peut envoyer de courriel ou tenter de rejoindre ses collègues entre 18 h 30 et 7 h en semaine, ainsi qu'en tout temps le samedi et le dimanche.



Déconnexion numérique

La FQOCF recommande de prendre une pause de 10 minutes pour chaque 50 minutes de réunion en virtuel.

Ce document constitue un résumé de la Charte de la FQOCF, mais il n'est pas exhaustif. Pour tout enjeu relatif à ces questions, nous vous invitons à communiquer avec votre responsable du Comité responsable de la CFTÉ.



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille